Université Ibn Khaldoun Tiaret
Faculté SNV
Département NTAA
L 3 : Economie rurale

Corrigé type de l'EMD
Politique agricole et alimentaire

Question 1 :
Définition de

- Sécurité alimentaire (2,5 Pts) :
  Donner à tous les êtres humains et à tous moment la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

- Politique agricole et alimentaire (2,5 Pts) :
  La politique agricole se rapporte à l'activité et aux ménages agricoles. La politique alimentaire concerne plus spécifiquement les produits et la consommation alimentaire ainsi, que les consommateurs.

Question 2 (5 Pts) :
L'agriculture Algérienne a connu plusieurs réformes successives depuis l'indépendance à ce jour dans le but d'assurer une sécurité alimentaire en premier lieu et une sécurité nationale en second lieu.
L'objectif principale est d'assurer une autosuffisance grâce à une production locale, surtout pour les produits agricoles stratégiques, tels que les céréales, les légumes secs et les viandes.

Question 3 (5 Pts) :
L'objectif principal de l'OMC c'est la libéralisation des échanges commerciaux entre les états membres.
Son rôle est de veiller à la réduction des tarifs douaniers ainsi que la réduction des obstacles au commerce, tels que ls interdictions à l'importation ou contingentements.
Le rôle de l'OMC à été également élargi à la réduction des tarifs douaniers du commerce des services et à la propriété intellectuelle, contrairement au GATT, qui ne visait que le commerce des marchandises.

Question 3 (5 Pts) :
Le point commun entre les différentes politiques agricoles et alimentaires mondiales, est tout d'abord d'assurer la sécurité alimentaire.
On a ensuite, en fonction des besoins de chaque pays, de sa position géographique, de sa population et de ses ressources économiques, des intérêts et des objectifs spécifiques.
Le point qui concerne tous les pays, qu'ils soient développés ou non, c'est d'assurer un développement durable en préservant les trois ressources naturelles, Eau, Air et Sol, tout en développant l'économie mais dans un environnement écologiquement sain